



Conseil Municipal du 21 novembre 2024

Liste des délibérations (à l'unanimité)

Délibération n° 43-2024 : Reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal.
Après examen des concessions funéraires constatées en état d'abandon, le conseil municipal décide :

- Autorisation de reprise définitive des concessions concernées.
- Engagement d'entreprises compétentes pour les travaux nécessaires.

Délibération n° 44-2024 : Adoption du règlement du columbarium dans le cimetière communal.
Le règlement détaillant l'attribution, la tarification, et l'entretien des cases est adopté.

Délibération n° 45-2024 : Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CAF du Calvados et la commune de Grentheville.

Délibération n° 46-2024 : Demande de subvention pour la rénovation de la salle des fêtes au titre de l'APCR+ 2025. Sollicitation du financement et autorisation de démarrage anticipé.

Délibération n° 47-2024 : Approbation de la convention avec la mairie de Soliers pour la surveillance des enfants de Grentheville prenant le bus.

Délibération n° 48-2024 : Transfert à l'euro symbolique de parcelles de la commune à la Communauté Urbaine Caen la mer AE n° 58, AE n° 178, AE n° 168 et AE n° 71.

Délibération n° 49-2024 : Transfert à titre gratuit de la parcelle de la commune à la Communauté Urbaine Caen la mer AE n° 33.

Délibération n° 51-2024 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Amis du Souvenir Normand.

Délibération n° 52-2024 : Finances – Décision modificative n° 2

Fait à Grentheville, le 21 novembre 2024
Emmanuel BELLEE,
Le Maire

